



# DEMANDE PROCEDURE SEPARATION AVEC ENFANTS

Par **syIphee**, le **25/09/2012** à **13:06**

Bonjour,

J ai quitté le domicile du père de mes 2 enfants qui habite au Havre début juillet et mes enfants sont restés a son domicile. Je suis actuellement en région parisienne ( Bagneux) avec mon ami;nous en recherche de logement et nous sommes hébergés chez de la famille. Je remonte chaque semaine au Havre voir mes enfants mais depuis 3 semaines leur père ne me répond plus au téléphone, ni a mes messages et n'est pas à son domicile quand je viens au Havre voir mes enfants( je le préviens toujours à l'avance de mes visites).

Nous avons des difficultés a trouver un logement car je suis en recherche d emploi et mon ami est en interim. Pouvez vous me dire ce que je peux faire au niveau démarches juridiques svp? Car étant donné que je n ai pas de logement , j ai très peur que le juge décide ne pas me laisser voir mes enfants , mais si j'attends dans rien faire, j'ai peur que les choses empirent et que leur père continue a me priver d eux...

Merci beaucoup,

Meilleures salutations